



# PROJET ÉDUCATIF ÉCOLE LE MONARQUE 2018-2022

*Au Monarque, ensemble, tout est possible!*

---

---

Le présent document constitue le projet éducatif de l'école spécialisée Le Monarque. Il a été élaboré, *conformément à la loi sur l'Instruction publique qui stipule que chaque établissement doit se doter d'un projet éducatif afin de cibler leurs propres objectifs et cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative*, par toute l'équipe-école. Le processus de consultation a débuté en juin 2018, ce qui a nous a permis de bien définir nos valeurs et notre mission. Par la suite, durant l'année 2018-2019, un comité composé de trois enseignants, un professionnel et une direction a travaillé sur nos orientations et nos objectifs, travaux validés régulièrement par l'équipe-école. Notre projet éducatif a été approuvé en juin 2019 par l'ensemble de l'équipe-école. La particularité de l'école Le Monarque fait en sorte que nous n'avons pas de Conseil d'établissement. Ce document de référence sera un guide important pour les prochaines années afin d'orienter nos actions pour atteindre la réussite de chacun de nos élèves et il est soutenu par le Plan d'engagement vers la réussite de la CSRS.

### **VISION**

À l'école Le Monarque, chaque élève progressera dans ses apprentissages à son rythme, vivra des réussites et améliorera son comportement afin de devenir un adulte fonctionnel.

### **MISSION**

À l'école Le Monarque, les programmes de formation sont les mêmes que dans les écoles régulières, tels que prescrits par le MEES afin de répondre à la mission de l'école québécoise qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. Ces programmes peuvent être adaptés afin de répondre à leurs besoins spécifiques. La réintégration de nos élèves vers des milieux réguliers est aussi au cœur de notre mission.

### **MISE EN CONTEXTE**

L'école spécialisée Le Monarque offre des services éducatifs à des élèves de 6 à 18 ans (21 ans pour des élèves handicapés) présentant des troubles graves de comportement, principalement des problèmes de comportements extériorisés résultant de différents diagnostics : trouble de l'attachement, trouble oppositionnel, trouble en psychopathologie, etc.

Les élèves du niveau primaire (plus ou moins 40 élèves) et ceux du niveau secondaire (plus ou moins 70 élèves) proviennent des unités d'hébergement du Centre jeunesse de l'Estrie et des différentes écoles de la CSRS. L'école reçoit aussi des élèves en hébergement sans difficulté comportementale extériorisée ayant besoin, pour un certain temps, d'un environnement protégé. Le volet sécuritaire, quant à lui, n'accueille que des garçons hébergés par le CJE en encadrement intensif ou ayant reçu une sentence. Les écoles primaires et secondaires de la CSRS doivent passer par le processus du guichet tripartite pour présenter les élèves nécessitant des services spécialisés en troubles graves du comportement.

---

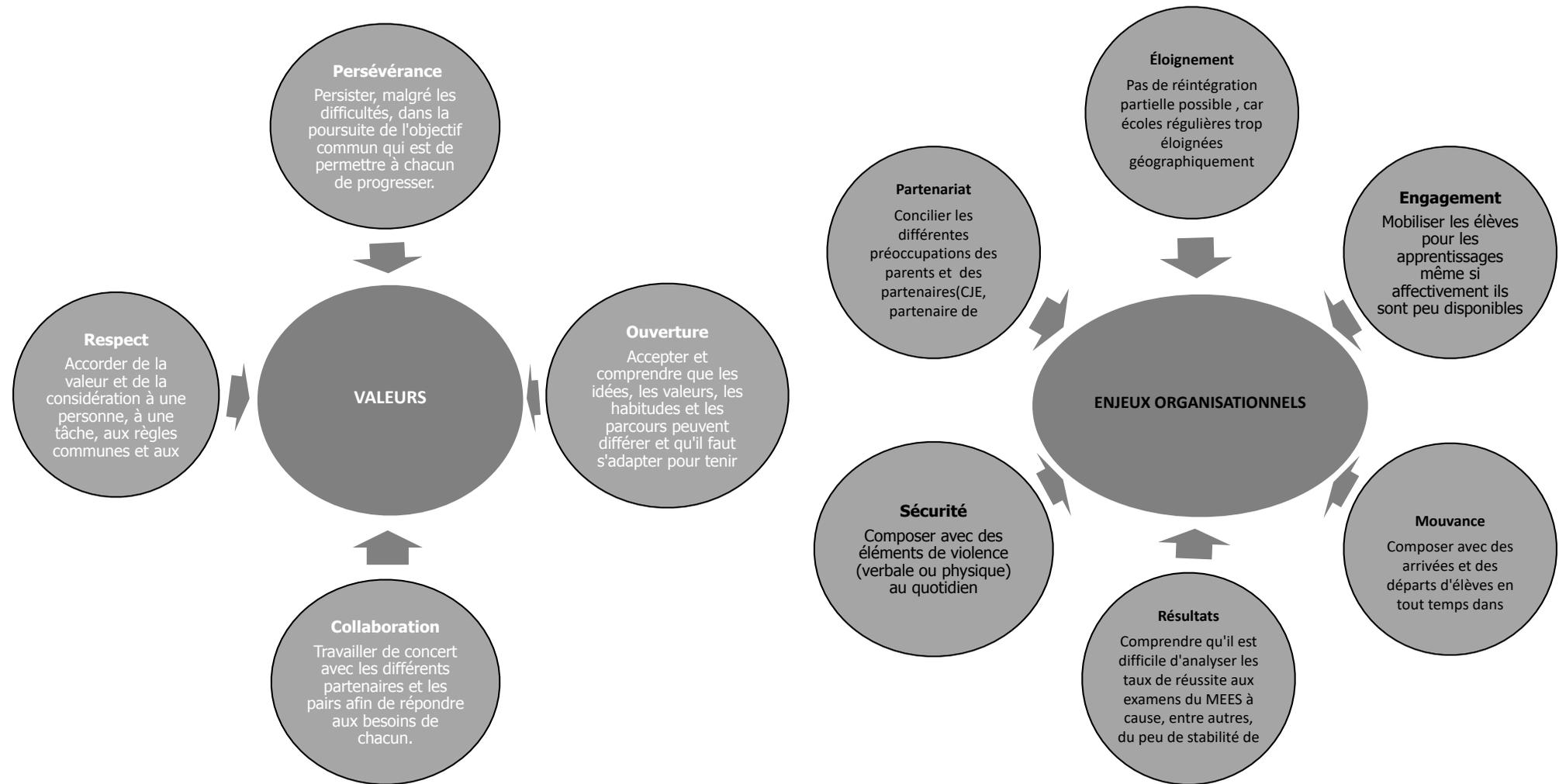
Environ 20 enseignantes et enseignants spécialisés en adaptation scolaire, 6 éducatrices et éducateurs spécialisés, un psychoéducateur à temps partiel, une secrétaire et une direction travaillent en équipe afin d'offrir le meilleur encadrement pédagogique et comportemental aux élèves qui leur sont confiés.

45 % de notre clientèle vit en centre de réadaptation, 11 % en famille d'accueil et 44 % chez leurs parents. 98 % de nos élèves ont le français comme langue maternelle et sont nés au Québec. 100 % de nos élèves ont un plan d'intervention adapté, 81 % ont plus d'une année de retard et 47 % plus de 2.

Plusieurs partenaires du réseau de la santé s'engagent avec nous pour répondre aux besoins particuliers des élèves scolarisés au Monarque. Le Centre jeunesse de l'Estrie qui fait partie du CIUSS-IUGS est notre partenaire prioritaire. Les intervenants du CSSS, du CRE, du CRDE et de la pédopsychiatrie travaillent aussi en lien avec l'école pour répondre aux besoins. Le plan de service individualisé (PSI) s'avère un outil essentiel pour travailler ensemble afin de répondre aux besoins de nos élèves et les parents demeurent des partenaires de premier ordre pour notre mission.

L'école Le Monarque veut permettre à des jeunes de niveaux primaire et secondaire présentant des difficultés graves du comportement avec ou sans trouble associé, de vivre un cheminement scolaire mieux adapté et qui répond davantage à leurs besoins, cela à l'intérieur d'un milieu éducatif où le **respect**, l'**ouverture**, la **persévérance et la collaboration** sont au coeur de notre approche. Nous tenons compte des particularités individuelles de chacun de nos élèves et ceux-ci bénéficient tous d'un plan d'intervention adapté, autant concernant la différenciation pédagogique que les difficultés liées au comportement. La constance, la cohérence, la prévisibilité, la proximité des adultes et l'enseignement explicite des comportements attendus sont aussi des valeurs que nous privilégions. En plus d'offrir un environnement sécuritaire, nous favorisons un accompagnement qui rassure et tente d'apaiser les élèves.

---



| ENJEU   | Lien avec PEVR (Objectifs CSRS)  | ORIENTATION   | OBJECTIF   | INDICATEUR  | CIBLE   | SITUATION ACTUELLE  |
|---|--|---|--|---|---|---|
| La progression scolaire de tous les élèves                        | Accroître les résultats de tous les élèves en français écriture et lecture...  | Assurer la progression des élèves en français lecture et écriture | Augmenter les résultats en lecture et / ou en écriture aux tests diagnostics   | Taux de réussite aux tests diagnostics                              | 90 % des élèves auront amélioré ou maintenu leurs résultats en lecture ou en écriture                               | 85 % des élèves ont amélioré ou maintenu leurs résultats en lecture ou en écriture                                  |
| Le bien-être physique et psychologique des élèves et du personnel | S'assurer que chaque établissement mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence... | Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire                      | Diminuer les agressions physiques ou verbales des élèves auprès du personnel et des élèves (Cible personnelle pour chaque élève avec échéancier) | Diminution des agressions physiques ou verbales pour élèves ciblés. | 90 % des élèves ayant une problématique d'agression physique ou verbale diminueront leurs comportements d'agression | 50 % des élèves ayant une problématique d'agression physique ou verbale ont diminué leurs comportements d'agression |

|   |   |   |  |  |  |   |
|---|---|---|--|--|--|---|
| La progression comportementale de tous les élèves | Accroître le nombre d'actions auprès des élèves qui présentent des facteurs de risque pouvant mener au décrochage scolaire, afin d'en diminuer le nombre... | Favoriser la réintégration dans une école régulière | a) Mettre en place un plan individualisé de réintégration pour chaque élève<br>b) Favoriser la réintégration des élèves dans une école régulière (secteur jeune ou adulte) | a) Plan individualisé de réintégration mis en place (PIR)<br><br>b) Nombre d'élèves intégrés | a) 25 % des élèves auront un PIR en juin 2020, 50 % en juin 2021 et 100 % en juin 2022<br><br>b) 15 % d'élèves intégrés d'ici 2022 | 0 % d'élève ont un PIR.<br><br>14 % d'élèves intégrés dans les 3 dernières années |
|---|---|---|--|--|--|---|